

Accueil parascolaire à Neuchâtel: tous et toutes ensemble!

L'accueil parascolaire dans notre canton est une priorité pour nos autorités et on s'en réjouit. Il subsiste malheureusement des lacunes dans notre système, lequel devrait pourtant mettre tous les parents et leur progéniture sur un pied d'égalité, de la manière la plus harmonieuse possible.

L'accueil parascolaire est un enjeu majeur dans le canton de Neuchâtel, où de nombreux parents travaillent à plein temps. Les structures sont donc au centre d'une organisation qui doit concilier les besoins professionnels et financiers des parents, le bien-être des enfants, ainsi que les effectifs et les horaires scolaires. Cette gymnastique compliquée et parfois contraignante se chorégraphie chaque année, avec plus ou moins de facilité.

Même si les autorités compétentes ont la volonté d'être efficaces et compétitives, l'une des principales difficultés de notre canton réside dans l'insuffisance des places d'accueil parascolaire. La demande dépasse souvent l'offre, laissant de nombreux parents dans une situation délicate pour trouver une solution adaptée à leurs besoins. L'école est également tributaire, dans une moindre mesure, de l'efficacité et de la capacité des structures d'accueil: en voici un exemple concret.

Il s'agit d'un collège d'un grand centre scolaire du canton. Depuis plusieurs années, les classes de ce collège sont en baisse d'effectifs. Mais la volonté des autorités scolaires est de maintenir ces classes ouvertes. Il faut donc impérativement attirer de nouveaux élèves. Le collège dispose d'un accueil parascolaire sous-utilisé, dans des locaux trop grands pour le nombre des bénéficiaires. La solution est donc toute trouvée: il faut attirer de nouvelles familles en leur garantissant une place au parascolaire.

Évidemment, la perspective d'être soulagés de la pression de recherche de solution de garde pousse les parents (qui n'habitent pas tout près) à plébisciter ledit collège. L'école est ravie, les parents sont ravis. Reste le parascolaire qui lui, tire un peu la tronche...

En effet, la structure, qui va déménager dans des locaux plus exigus, n'aura plus la capacité d'accueillir tout ce nouveau petit monde... Un comble! Manque de coordination ou de communication? Impossible de connaître le fin mot de l'histoire...

Il n'empêche que durant un an, le parascolaire tourne au-delà de ses capacités, obtenant des dérogations transitoires. Tout se passe plus ou moins bien.

Mais l'équilibre fragile qui maintient en place toute la structure parascolaire du collège vacille le jour où les parents inscrivent tout naturellement le petit frère ou la petite sœur dans ce collège (afin de centraliser les déplacements) pour la future rentrée.

Là, la réponse tombe comme un couperet: il y a de la place pour l'enfant actuellement accueilli, mais aucunement pour son frère ou sa sœur. Cela paraît incroyable! Insis-

tance des parents, mais rien n'y fait: l'accueil parascolaire va même jusqu'à proposer aux parents de laisser le premier enfant dans la structure, mais d'inscrire le deuxième dans un autre collège, là où il y aura éventuellement de la place en parascolaire!

Parents en colère, école en péril si les effectifs baissent: on ne comprend plus rien, de quelque côté qu'on soit. La solution était pourtant simple: il suffisait de rester dans les vastes locaux et d'engager plus de personnel, puisque la demande est croissante.

Il semble que la coordination entre les différents acteurs impliqués dans l'accueil parascolaire du collège a été insuffisante. Les autorités locales, les établissements scolaires, les parents et les prestataires de services auraient dû collaborer de manière plus étroite pour relever les défis efficacement.

Cet exemple concret est somme toute assez représentatif des multiples difficultés qui entourent l'école et la garde des élèves.

À l'heure du projet MAÉ¹, on peut espérer plus de collaboration et d'écoute de la part tous les partenaires, afin que chacun-e puisse évoluer sereinement dans l'univers scolaire.

Les difficultés de l'accueil parascolaire dans le canton de Neuchâtel ne sont pas insurmontables, mais nécessitent une action concertée. Il est impératif que toutes les personnes et services impliqués travaillent ensemble pour surmonter les obstacles actuels. En investissant dans des infrastructures appropriées, en rendant les services plus abordables et en améliorant la qualité de l'encadrement, le canton pourra certainement assurer un accueil parascolaire de qualité, répondant aux besoins des familles et de l'école, tout en favorisant le développement harmonieux des enfants.

Myriam Facchinetti

¹ MA journée à l'École

C'est à vous de jouer!

Souhaitez-vous qu'apparaisse un sujet spécifique dans ces colonnes?

N'hésitez pas à nous envoyer votre texte ou simplement votre proposition pour que nous puissions en faire un article dans un prochain Educateur.

Contact: myriam.facchinetti@saen.ch



Imaginer ensemble l'école de demain¹

«Le Département de la formation, de la digitalisation et des sports lance les Assises de l'école neuchâteloise. Durant plus d'une année, un important travail de réflexion réunissant les acteurs et actrices clés dans le monde de l'éducation sera mené. Il s'agira d'imaginer collectivement l'école de demain au travers des rencontres, échanges et débats participatifs abordant les différents thèmes de l'école obligatoire. L'objectif est de définir un cadre de référence renouvelé à la politique éducative obligatoire neuchâteloise en posant les grandes lignes de celle-ci pour les dix prochaines années. Les Assises ont débuté par une soirée de lancement le 18 décembre 2023 et l'année 2024 sera marquée de plusieurs événements populaires ou spécialisés permettant l'échange et le dialogue entre expert-es, acteurs-trices du secteur, usager-gères et citoyen-nés.»

Surprise! Le 2 novembre dernier, alors que le SAEN était réuni au Locle dans le cadre de sa Journée Syndicale annuelle, la cheffe de département lançait par communiqué de presse les Assises de l'école neuchâteloise. Cette annonce n'a pas manqué de susciter maintes réflexions, rien n'ayant fuité auparavant. De quoi va-t-il être question? Pourquoi lancer ce processus maintenant? Quels peuvent bien être les objectifs réels d'une telle action? À quoi cela va-t-il servir?

Il est vrai que les réflexions concernant la formation ont toujours été intenses au Château. De nombreux dossiers font l'objet d'un travail constant, de multiples groupes de suivi y apportent leur expertise, leurs idées et impulsions diverses. Le fonctionnement de notre école y est aussi soumis à un regard démocratique par l'intermédiaire des représentant-es des communes, des directions d'école, des partis politiques, des familles et des enseignant-es. Chaque réforme est construite en collaboration avec de nombreuses entités, chaque changement est soupesé avant d'être mis en œuvre.

Mais tout ceci est relativement compliqué. Cela prend du temps. Il n'est pas possible de tenir compte de tous les avis. La recherche de compromis est parfois très ardue. Les contraintes organisationnelles et financières sont fortes, et cela peut générer de l'incompréhension et des frustrations. Ajoutez à cela une société dans laquelle les changements sont de plus en plus rapides, et vous comprendrez sans peine que le décalage entre le «paquebot école» et le «hors-bord de la vie réelle» augmente dangereusement.

Alors, pourquoi pas? Le temps est peut-être venu de faire une pause, de sortir de l'opérationnel pour se donner un espace de réflexion, pour «imaginer ensemble l'école de demain». Que va-t-il sortir de tout cela? Le temps que nous y passerons ensemble sera-t-il utile? Impossible,

bien sûr, de le dire maintenant. Mais, dans ce monde où tout semble s'accélérer dangereusement, il peut être bienfaisant de ralentir un peu et d'oser rêver «l'école de demain». Alors... participez! Prenez le temps, si ce n'est déjà fait, de remplir le questionnaire préalable proposé par le DFDS². Écrivez-nous pour nous faire part de vos souhaits, de vos priorités, de vos questions. N'hésitez pas: l'avis de chacun-e est important, et le SAEN doit connaître au mieux les aspirations de ses membres afin de pouvoir les porter devant les autorités et les défendre au besoin. Votre syndicat est convaincu que la participation active de tous-tes les enseignant-es est primordiale pour l'avenir de notre école et il s'engagera avec ardeur et enthousiasme dans ce nouveau projet, selon cette citation de Nelson Mandela: «Une vision qui ne s'accompagne pas d'actions n'est qu'un rêve. Une action qui ne découle pas d'une vision c'est du temps perdu. Une vision suivie d'action peut changer le monde.»

Pierre-Alain Porret, président du SAEN

¹ Premier paragraphe et titre: texte officiel sur la page internet <https://www.ne.ch/autorites/DFDS/assises-ecole-neuchateloise/Pages/accueil.aspx>

² Questionnaire officiel: <https://enquetesv4.ne.ch/SurveyServer/s/pub/DFDS-AEO/questionnaire.htm>

La vigie

Petite anecdote qui pose le problème de la responsabilité des divers services qui gravitent autour de l'école...

Un élève se blesse à la gym. Aucune trousse de secours n'est disponible sur place, au grand dam de l'enseignante. Renseignements pris auprès du service médical du cercle scolaire: oui, évidemment, il doit y avoir une trousse! L'infirmière scolaire propose d'en apporter une. Problème: aucune armoire n'est affectée à l'école uniquement, et la salle de gym est régulièrement utilisée, voire dépouillée, par les divers sociétés qui la louent. La trousse de secours, vouée à une disparition certaine après quelques semaines, doit-elle réellement être fournie (et payée) par l'école, sachant qu'elle peut être utile à tous-tes les utilisateur-trices de la salle de gym, qui sont de leur côté tributaires du service des Sports? Le service des Sports ne fournira pas de trousse, on s'est renseigné. Point final.

Reste le système D: prendre avec soi une trousse de l'école et surtout ne pas l'oublier! Cela sera-t-il suffisant pour les prochain-es accidenté-es de la salle de gym?